

COMMUNE D'ALLEVARD

(ISERE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf septembre, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune d'Allevard, légalement convoqué, s'est réuni à 20h30 sous la Présidence de Monsieur Sidney REBBOAH, Maire

Présents : Christelle MEGRET, Georges ZANARDI, Rachel SAUREL, Thomas SPIEGELBERGER, Lucie BIDOLI, Quentin JULIEN-SAAVEDRA, Andrée JAN, Françoise TRABUT, Sébastien MARCO, Junior BATTARD, Marie SADAUNE, Patrick MOLLARD, Martine KOHLY, Sophie BATTARD, Carin THEYS, Béatrice BON

Pouvoirs : Yannick BOVICS, pouvoir à Thomas SPIEGELBERGER  
Sarah WARCHOL, pouvoir à Lucie BIDOLI  
Aadel BEN MOHAMED, pouvoir à Junior BATTARD  
Valentin MAZET-ROUX, pouvoir à Georges ZANARDI  
Patrick BARRIER, pouvoir à Martine KOHLY  
Ludovic BRISE, pouvoir Sidney REBBOAH  
Nathalie HAILLEZ, pouvoir à Christelle MEGRET  
Fabienne LEBE, pouvoir à Carin THEYS

Absents : Jean-Luc MOLLARD, Célien PARISI

**DELIBERATION N° 58/2022 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LES GLAPIGNOLES »**

Monsieur Junior BATTARD, Conseiller Délégué en charge des Conseils de Quartier, explique au Conseil Municipal que lors de la Fête de quartier au Glapigneux, une action de valorisation du cadre de vie a été menée et a consisté à décorer les bacs collectifs de collecte.

Les frais ont été supportés par l'association les « Glapignoles ». Aussi il est proposé d'attribuer à cette association une subvention de 350 euros au titre des crédits budgétaires alloués pour les actions des conseils de quartiers.

Il est précisé que cette proposition a fait l'objet d'une présentation en commission Culture Patrimoine Vie Associative et Sports du 07 septembre 2022.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention de 350 euros à l'Association « les Glapignoles » au titre des crédits alloués pour les actions des conseils de quartier.

***Cette délibération est adoptée à la majorité, moins 2 abstentions (Carin THEYS, Fabienne LEBE)***

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme  
Le Maire  
Sidney REBBOAH

